



Le 23 juillet 2015

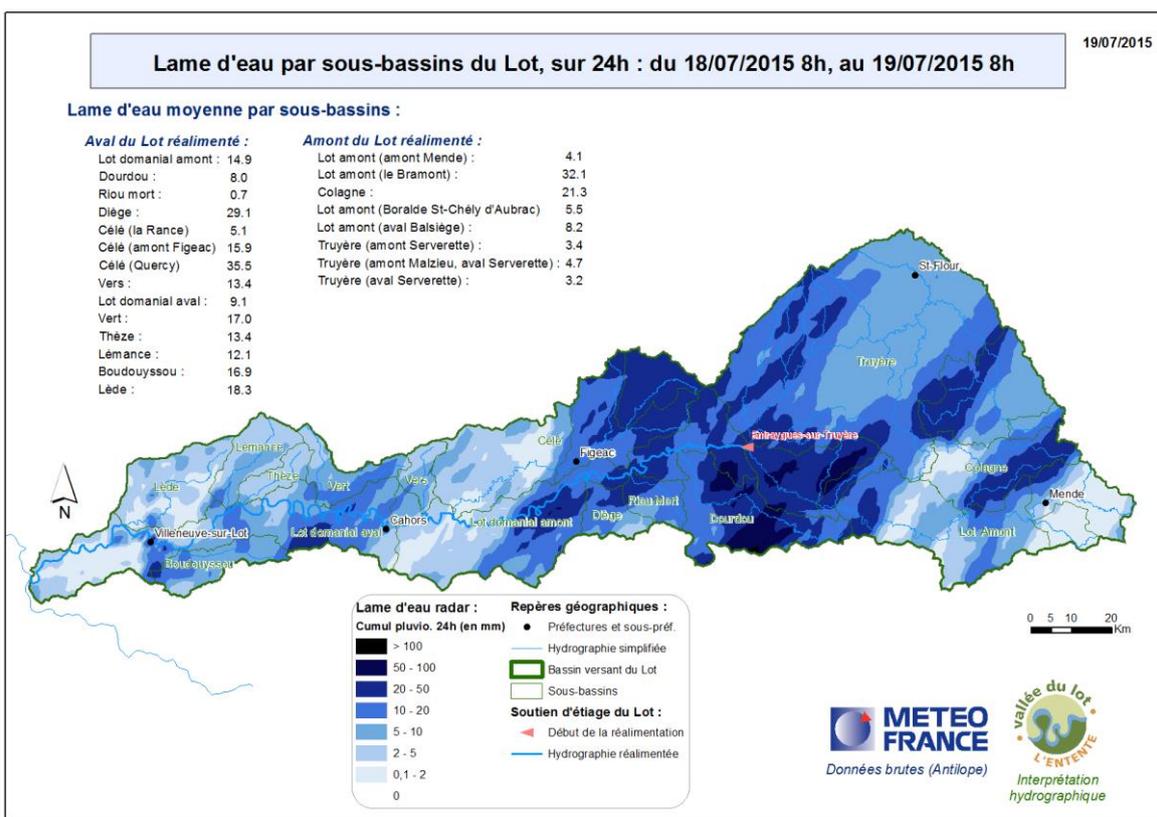
- Suivi de l'étiage 2015 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°05

La campagne 2015 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté mercredi 1er juillet, 8h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (27^e campagne consécutive)**.

Vous trouverez ci-dessous la dernière consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce jeudi 23, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassinulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassinulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin.



Lame d'eau radar pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 18 juillet 2015

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur : <http://meteo.bassinulot.fr>



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Plusieurs perturbations pluvio-orageuses ont été observées depuis le weekend dernier apportant localement une pluie significative. Ces pluies soulagent la situation amont du bassin, mais ne permettent pas d'améliorer durablement la situation.

Les prévisions météorologiques annoncent un retour des **températures autour de la normale** pour la semaine à venir avec des **averses orageuses localisées**.

Hydrologie du bassin :

Les cours d'eau de l'amont du bassin versant ont vu leurs débits remonter au-dessus du DOE en réponse aux pluies observées. Cependant, ils reprendront les débits observés avant orages en l'absence de pluies significatives.

Les cours d'eau de l'aval du bassin versant poursuivent leur tarissement.

A noter l'indisponibilité de la station d'Orniac [Les Amis du Célé] depuis le 16 juillet pour des raisons techniques. L'intervention réalisée hier après-midi par le gestionnaire, la DREAL Midi-Pyrénées, a permis de remettre en état cette station. Les débits moyens journaliers seront donc disponibles dès demain.

Au 22/07, 2 Débits Objectifs d'Etiage (DOE), 1 Débit d'Alerte Renforcée (DAR) et 1 Débit de Crise (DCR) sont franchis.

Pour information, la Garonne, au niveau de la station de Tonneins (aval confluence), est redescendue en dessous de son DOE.

La vigilance doit rester de mise sur l'ensemble du bassin.

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étirage sur le bassin :

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2015 (en m3/s) :

Station	P.	17 Jul	18 Jul	19 Jul	20 Jul	21 Jul	22 Jul	+ ↕
LOT AMONT :								
Mende [aval]		0.37	0.4	0.4	0.38	0.7	1.4	
Saint-Bauzile [Les Fonts]		0.18	0.22	0.24	0.23	0.23	0.3	
Balsiège [Bramonas]	EDF	↓	→	↑	↓	↑	↑	
Le Monastier [Pin-Mories]		0.64	0.8	1	1	1	1.1	
Castelnaud-de-Mandailles	EDF	→	↑	↑	↓	↓	↑	
TRUYERE :								
Serverette		0.14	0.2	0.3	0.19	0.18	0.8	
Oradour [Pont-de-Rochefrune]		0.12	0.15	0.2	0.17	0.16	0.7	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :								
Conques		0.18	0.16	2.1	1.6	0.9	0.7	
Viviez [2]		0.1	0.3	0.2	0.08	0.09	0.17	
LOT AVAL CAHORS :								
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	
Boussac		0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	
Casseneuil		0.05	0.06	0.07	0.09	0.08	0.05	
GARONNE :								
Lamagistère		79	99	106	109	86	109	
Tonneins		92	101	118	139	124	102	

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)



Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont toujours au-dessus des cotes touristiques mais en baisse pour Maury, Grandval et Castelnau, et en légère hausse pour Sarrans.

Rappel : compte-tenu du déséquilibre actuel sur le réseau électrique français, et du remplissage satisfaisant des réserves sur la branche Lot-Truyère, ces dernières sont sollicitées prioritairement au niveau national afin de combler les pics de demande énergétique.

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Les pluies à l'amont du bassin ont fait remonter le débit naturel reconstitué** à l'aval d'Entraygues au-dessus de 10m³/s et il devrait se maintenir quelques jours avant de diminuer.

Les débits moyens journaliers observés en ce même point étaient autour de 14-15 m³/s avec une forte activité hydroélectrique.

Les mesures instantanées enregistrées à la station d'Aiguillon indiquent un signal stable autour de 13m³/s. Cependant, des **perturbations importantes** sont visibles aux stations de Faycelles (12), Cahors [Lacombe] (46) mais surtout Coutet (47).

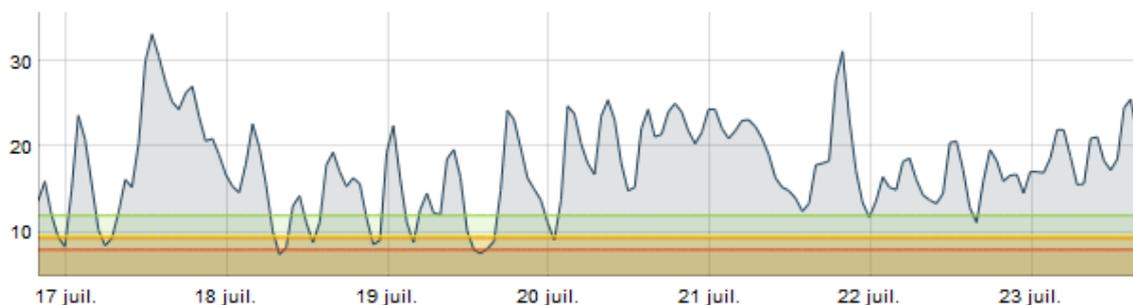
Rappel : L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en éclusée et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en application à partir du 16 juillet et ce jusqu'au 31 octobre 2015.



Coutet (Lot)

Unité de gestion : Lot domanial aval
Groupement : Lot aval Cahors
Département : Lot-et-Garonne (47)
Gestionnaire : EDF
code station : COUTET

données : **Qmj** **Qi min max j** **VCN 3**
VCN 10 **Qmh** **Qi**
antériorité : **7j** **15j** **1m** **2m** **3m**
affichage :



La plus grande vigilance et le respect des arrêtés sont demandés à tous les gestionnaires hydroélectriques sur le Lot réalimenté en cette campagne de soutien d'étiage.

Besoins en eaux :

Les stades culturaux sont en avance d'environ 10 jours, comparable à l'avance végétative de 2003. Les besoins en eau sont importants, notamment pour certaines cultures sensibles au stress hydrique ou dans leur période critique. Certaines cultures habituellement non irriguées nécessitent des apports complémentaires.

Les activités touristiques et la population saisonnière augmentent progressivement sur le bassin.



Ponctuellement des problèmes d'approvisionnement en eau potable peuvent exister, la vigilance est de mise. Le Niveau 2 d'alerte pour les prélèvements eau potable est maintenue sur le département de l'Aveyron.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot :

Le soutien d'étiage de la Colagne, depuis Charpal (Lozère) par la mairie de Mende, a débuté le 2 juillet. Les débits lâchés à partir du barrage ont été progressivement augmentés jusqu'à 350l/s.

Compte tenu des pluies effectives sur le bassin versant de la Colagne, la mairie de Mende a diminué le débit à 250 l/s le 20/07 puis à 100 l/s le 22/07.

Consigne de soutien d'étiage du Lot domanial :

Rappel : pour une consigne donnée, plus le débit naturel reconstitué à Entraygues est bas, plus les volumes déstockés sont importants.

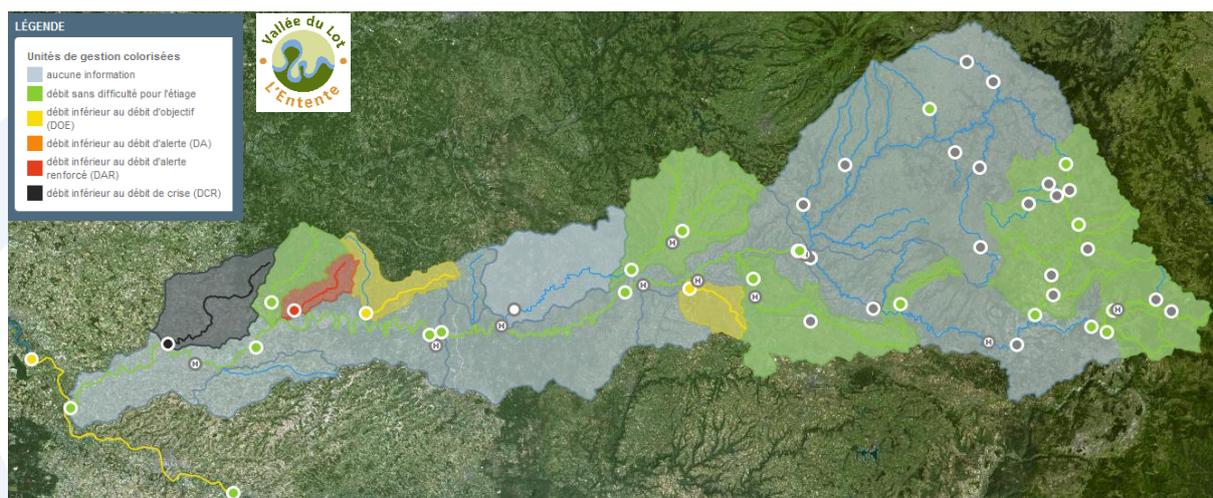
Compte tenu des besoins importants en eau pour les prélèvements et les activités de loisirs, la consigne sera maintenue à 12m³/s le lundi 27 juillet, 8h.

Pour information : Les maintenances réalisées par EDF au niveau des barrages n'ont pas modifié la consigne de 12 m³/s ce mardi 21.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 3 août 2014

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 22/07/2015

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



23/07/2015

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2015

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **5**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 27 JUILLET 2015, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 3 AOUT** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 23/07/2015 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Date du jour																	Début de la nouvelle consigne		
	16-juil	17-juil	18-juil	19-juil	20-juil	21-juil	22-juil	23/7	24/7	25/7	26/7	27/7	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
QNA à Entraygues*	7,5	7,3	7,6	11,8	10,9	9,6	14,3													
Entraygues-aval (12)	15,7	11,0	14,0	13,7	12,3	13,4	19,0													
Cahors-Lacombe (46)	17,2	19,1	14,9	19,4	21,7	17,5	18,0													
Cahors (EDF) (46)	17,0	19,8	15,1	19,2	21,7	17,6	18,7													
Coutet (EDF) (47)	12,7	20,6	14,5	13,9	21,4	18,9	16,3													
Aiguillon (47)	11,7	14,0	12,4	13,1	16,8	16,3	15,3													

Source : DREAL Midi-Pyrénées / EDF

QNA à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 28 derniers jours (en m)
Castelnau	23-juil	412,96	+2,46	-0,19	-0,95
Sarrans	23-juil	641,69	+11,69	+0,33	-1,32
Maury	23-juil	584,66	+1,16	-0,01	+0,37
Grandval	23-juil	728,48	+2,48	-0,49	-1,54

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)
 297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
<http://etiage.bassindulot.fr>